

M. Thorjörn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Le Secrétaire Général a prononcé son discours sans notes. Voir ci-joint la transcription de son allocution.

Monsieur le Président du Storting, Distingués Président(e)s, cher(e)s Parlementaires. C'est avec une particulière émotion que je me retrouve en ces lieux, où j'ai passé tant de jours et de nuits, y compris à la présidence. A bien des reprises, l'hémicycle était quasiment vide et je me suis senti vraiment seul. Un jour, le Ministre des Affaires étrangères est venu présenter son habituel rapport sur la politique étrangère. La télévision retransmettait alors la compétition de descente à ski des jeux Olympiques d'hiver, si bien qu'il n'y avait personne dans la salle, et il a commencé son discours par ces mots : « Monsieur le Président, cela doit rester entre vous et moi ».

Entre vous et moi, chers amis, j'avais préparé un texte, mais en le relisant, je me rends compte que beaucoup a déjà été dit par M^{me} Brasseur. Aussi me contenterai-je de vous rappeler que lors de la création du Conseil de l'Europe et de la rédaction de la Convention européenne des droits de l'homme peu après la guerre, Winston Churchill déclarait que la paix en Europe devait être fondée sur les valeurs des droits de l'homme et de la prééminence du droit... Ce fut le point de départ.

Je me réjouis de voir le président de la Verkhovna Rada, M. Turchynov, aujourd'hui parmi nous. Les problèmes auxquels lui-même et ses collègues se trouvent confrontés sont pour nous incompréhensibles. Une partie de leur territoire a été annexée, l'Ukraine orientale est en plein conflit et le pays connaît d'énormes difficultés financières. Dans ces circonstances, ils ont dû mener un processus de réforme très nécessaire. Il est facile d'imaginer la difficulté de cette période, et nous nous sentons solidaires de ceux qui siègent à la Verkhovna Rada et de ceux qui gouvernent le pays en des temps si éprouvants.

La question que j'aimerais maintenant aborder est directement liée à la pensée de Winston Churchill. La crise en Ukraine n'a pas commencé le 29 novembre avec l'annexion de la Crimée... Elle a débuté bien avant. Le fait que l'Ukraine ne possède pas d'institutions indépendantes, pas de pouvoirs séparés, pas de système judiciaire indépendant, pas de médias libres et pas de parlement à même de contrôler l'exécutif, a conduit à la corruption ainsi qu'à une mauvaise gestion et à des abus du pouvoir. Comment imaginer à quel point ce pays riche est pauvre ? Les gens sont descendus dans la rue parce qu'ils ne pouvaient plus tolérer cette situation. Nous avons vu le même phénomène se produire en Tunisie et en Egypte. Une révolution a servi de prétexte à l'annexion illégale de la Crimée et aux événements d'Ukraine orientale.

Winston Churchill avait raison : l'absence de droits de l'homme et d'état de droit mène à l'instabilité et au conflit. Il eût beaucoup mieux valu que les responsables ukrainiens, à Kyiv, puissent entamer le processus de réforme bien plus tôt, qu'il y ait des institutions démocratiques et davantage d'opposition et que, en Russie, il y ait des médias libres pour remettre en cause ce qui arrive.

Les politologues divergent sur de nombreux points, mais il en est un sur lequel ils s'accordent : les sociétés démocratiques sont plus stables que les autres et se font très rarement la guerre. C'est pourquoi le Comité du prix Nobel pour la paix a maintes et maintes fois récompensé ceux qui luttent en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit.

Au Conseil de l'Europe, nous parlons de sécurité démocratique. Qu'en est-il au juste ? Cela veut dire que les droits de l'homme, l'état de droit et les principes démocratiques sont des composantes essentielles du concept européen de sécurité. Croyez-moi, il existe ailleurs en Europe des risques de conflit et d'instabilité, d'où la si grande importance de la Convention européenne des droits de l'homme. Sans institutions indépendantes et sans séparation des pouvoirs, le peuple descend dans la rue pour faire la révolution, ce qui crée instabilité et conflit.

Autre chose importante à laquelle tout le monde devrait réfléchir : la critique et le libre débat offrent à la société la possibilité de changer et de réformer. Si tout le monde tombe d'accord, nous glissons insensiblement vers la stagnation. La liberté de parole est donc fondamentale pour maintenir la sécurité démocratique. Dans un monde où les jeunes ont des téléphones mobiles entre les mains, les occasions d'agitation et d'instabilité se multiplient. Ils peuvent facilement se connecter pour se

mobiliser et obtenir plus d'informations que par le passé... Cette nouvelle dynamique, nous devons la comprendre et en prendre acte.

Les valeurs et les normes consacrées par la Convention sont aujourd'hui de la plus haute importance pour la sécurité de l'Europe, et c'est pourquoi nous avons tant fait pour réformer le système de la Convention. La Cour a traversé une grave crise il y a cinq ans, affaiblie qu'elle était sous l'amoncellement des requêtes, et le droit fondamental de requête individuelle avait perdu toute réalité. Il nous fallait agir. Et nous avons commencé par lancer des réformes internes pour permettre à la Cour de rendre plus rapidement ses arrêts.

Il est un point plus important sur lequel je souhaite porter votre attention : l'origine de toutes ces requêtes. Elles sont des milliers et ne tombent pas du ciel mais émanent des Etats membres qui, souvent, n'ont pas mis en place de législation conforme à la Convention. Le volet le plus important du processus de réforme que j'ai lancé consistait à solliciter directement les Etats membres pour travailler avec eux à la réforme de leurs propres systèmes législatifs, constitutionnels et judiciaires, afin qu'ils puissent résoudre les problèmes liés aux droits de l'homme en amont, c'est-à-dire chez eux, au lieu d'attendre qu'ils soient portés devant la Cour. C'est ce qu'on appelle une responsabilité partagée à l'égard de la Convention. J'invite tous les parlementaires ici présents à donner de l'élan à ce processus car c'est l'unique moyen d'asseoir une Cour forte à Strasbourg. La Cour ne peut pas traiter toutes les affaires mineures qui auraient dû l'être sous la législation nationale des pays.

Je vous invite aussi à examiner le processus évoqué par M^{me} Anne Brasseur : l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme. Nous approchons d'une nouvelle phase du processus. Si la Commission européenne transmet au Parlement l'accord d'adhésion sur lequel nous nous sommes entendus, alors démarre le processus de ratification. Cette démarche est vitale pour l'Europe et sa sécurité, car c'est la seule manière de consolider le système paneuropéen des droits de l'homme. Si l'UE n'adhère pas, nous risquons de nous retrouver avec deux systèmes parallèles et un système paneuropéen affaibli. Si l'UE adhère à la Convention et à la Cour de Strasbourg, nous consoliderons le système paneuropéen, et personne ne sera oublié ; ce qui aurait une importance historique pour l'Europe. Bref, je vous invite à suivre ce processus de très près.

L'heure est au leadership politique. Selon le Premier ministre britannique, James Callaghan, si l'on n'est pas capable de monter deux chevaux, il ne faut pas se lancer dans le cirque ni en politique. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, ce n'est pas de responsables politiques capables de monter deux chevaux mais plutôt qui sachent respecter et protéger les valeurs fondamentales, les principes et les normes que nous partageons sur ce continent.

Les médias sociaux jouent un rôle éminent dans nos démocraties et ont apporté davantage de pouvoir à la jeunesse, mais cela ne va pas sans effet secondaire. Thomas Friedman a écrit dans *The New York Times* que les responsables politiques entendaient tellement de voix venant des médias sociaux qu'ils avaient tendance à oublier la leur. Nous vivons à une époque où nous passons un temps considérable sur nos iPhones et iPads, et trop peu à réfléchir. L'heure est venue de réfléchir à la manière de favoriser le leadership politique. On dit que le cerveau est comme un parachute : il ne fonctionne que s'il est ouvert. Malheureusement, il n'est pas ouvert si l'on est constamment sur son iPhone.